

EDITO

On pourrait croire à un poisson d'avril ! Et pourtant ce n'en est pas un. Les aléas de la vie institutionnelle n'ont pas permis que le journal paraisse en février, par conséquent, en ce début de printemps, la rédaction présente à chacun les meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2010 : il n'est jamais trop tard pour bien faire, dit-on.

A la fin d'un hiver long et rigoureux, nous pouvons nous réjouir de ce que la grippe H1N1 n'ait pas perturbé le fonctionnement de l'Institut, ni des écoles que fréquentent les enfants. Il faut dire que l'établissement a déployé de nombreux moyens pour prévenir : installation de panneaux pour rappeler les règles de base de l'hygiène, mise en place de distributeurs de savon pour le lavage des mains avec rouleaux d'essuie-tout... Une campagne qui a remis au goût du jour des pratiques parfois oubliées ou négligées.

Pendant ce temps, les élèves ont poursuivi leur cheminement scolaire, artistique. Ainsi, la classe de Louis Pergaud s'est-elle penchée sur le sujet des piles usagées et a produit un article à lire et à mettre en pratique aussi bien par les enfants que par les adultes. Presque en parallèle, la classe de Stéphanie, à Guy Mollet s'est intéressée à l'eau. En utilisant l'atelier informatique, ils ont dessiné le cycle de l'eau. La classe de Lucie, à Brossolette a concilié traitement de texte, cuisine et dégustation en s'attachant à un projet « cookies ».

Au-delà de la vie institutionnelle, le handicap et la surdité retiennent l'attention des pouvoirs publics et aussi des organismes privés. La MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) communique ses nouvelles coordonnées pour être toujours plus proches des usagers et de leur famille. La télévision s'en mêle... Pour faciliter l'accès à la compréhension des dessins animés destinés aux enfants, plusieurs chaînes proposent quelques programmes en LSF ; une initiative heureuse, qui se développera probablement dans les mois et années à venir.

Cet éditto, enfin, permet de lancer ou de relancer un appel à toutes celles et tous ceux qui travaillent à l'IRPA ou qui bénéficient d'une prise en charge dans l'établissement. Le Journal ne peut paraître que s'il y a des articles, cela va de soi, par conséquent, n'hésitez pas à prendre la plume (informatique) et à jouer les paparazzis lorsque vous suivez un événement, en classe, dans la cour, dans les ateliers ou dans tout autre secteur de la vie quotidienne des enfants... Déjà en son temps, Monsieur MOURISSE, l'initiateur de ce journal, invitait les bonnes volontés à le rejoindre à la rédaction... 20 ans plus tard, ses propos restent d'actualité.

L'équipe de rédaction

I

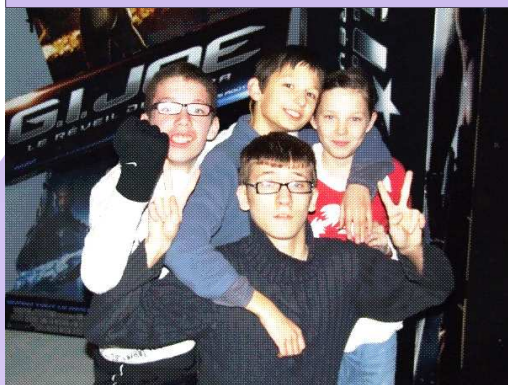
R

P

A

AVRIL 2010

NOEL 2009



Ce journal n'ayant pas pu sortir au moment des vacances de février, nous nous reportons quelques mois en arrière pour revivre les bons moments qui ont entouré les fêtes de fin d'années.

Ci-contre, les enfants de l'internat, qui pour changer des habitudes ont fêté Noël à l'extérieur. Dans un premier temps, ils ont participé à une soirée de « laser-ball », à Villeneuve d'Ascq. Garçons et filles se sont donnés à fond pendant toute la partie. Ce surcroît d'émotions et d'activités a creusé les estomacs, et tout ce beau monde s'est dirigé vers le restaurant pour y reprendre des forces. Ce moment privilégié a été le terrain propice pour l'échange de cadeaux. Bougies, chocolats et autres traditions de Noël ont cédé un peu de place à des surprises moins classiques.

Chacun a pu apprécier cette soirée, et avant les douze coups de minuit, tout le monde avait regagné son lit douillet.



... la fête de Noël, c'est aussi le goûter qui rassemble chaque année les enfants, les parents, les professionnels de l'Institut. L'équipe des Assistants d'Éducation n'a pas manqué ce moment pour entourer les enfants et donner le maximum pour la préparation de cette fin d'après-midi. Et, comme il se doit, le lâcher de ballons a fait voyager petits et grands vers des horizons aussi éloignés que mystérieux... peut-être le Père Noël en a-t-il saisi un au passage sur son traineau, avant la distribution de cadeaux...

CARNAVAL AU SAFEP



Carnaval au SAFEP
7 petits loulous dé-
guisés,
Autant d'adultes gri-

més,

Des plumes, des colliers, couronnes et
instruments,

Bonne humeur et en-
thousiasme débordant,
Ajoutez-y une bonne re-
cette

Pour confectionner la
pâte à crêpes,

Mélangez les professionnels et les pa-
rents,

Au SAFEP, on passe des supers mo-
ments !



TELEVISION ET LSF

Pour la première fois, Gulli, CANAL J et TiJi produisent des émissions d'apprentissage de la Langue des signes française (LSF) et des programmes.

« Dans le cadre du dispositif sur l'accessibilité des programmes aux personnes sourdes et malentendantes, mis en place par la CSA, la Direction des programmes de Gulli, CANAL J et TiJi a développé des initiatives originales en partenariat avec les associations. Nos programmes doivent permettre aux jeunes sourds et malentendants de trouver leur place au sein de notre monde de sons et de mots. Ils offrent également aux enfants entendants l'opportunité d'accéder à un nouvel univers en brisant les barrières. »

Pierre Belaïsch, Directeur Général des Programmes du Pôle Télévision France et International de Lagardère Active.

L'univers et la langue des sourds et des malentendants restent encore méconnus du grand public. Et pourtant 600 000 malentendants en France portent un appareil auditif et 80 000 personnes pratiquent la Langue des signes français.

Début 2010, Gulli et CANAL J proposent deux programmes de découverte de la langue des signes avec le parrainage d'Emmanuelle Laborit.



Fais-moi signe :

une émission pour apprendre aux jeunes téléspectateurs des phrases ou des expressions en langue des signes.

Un professeur sourd fait découvrir la LSF à des enfants entendants, ils vont ainsi apprendre une nouvelle langue, mais aussi une nouvelle façon d'aborder la communication : une manière plus instinctive, plus naturelle et plus physique. Pour la première fois à l'écran, la langue parlée et la langue des signes auront la même place.

Une production J2F productions / Gulli / CANAL J (20 x 3')



Devine quoi ?

La première série animée, entièrement traduite en langue des signes, destinée aux enfants de 3 à 6 ans.

Les mascottes de la chaîne, TiJinou et TiJibelle doivent répondre à une énigme, avec l'aide des téléspectateurs

Diffusé depuis le 23 novembre, du lundi au vendredi à 17h50.

Une coproduction Cyber Group Animation /TiJi.

A qui veut l'entendre ? :

une émission de découverte qui permet de suivre pendant plusieurs jours l'immersion d'une jeune fille entendante dans le monde des sourds.

L'objectif de ce programme est de casser les idées reçues concernant la communauté des sourds et malentendants : mieux comprendre leurs difficultés dans leur quotidien mais aussi mieux cerner leur façon d'appréhender la musique, le théâtre ou encore la communication.

Une production J2F productions / Gulli / CANAL J (20 x 3')

Emmanuelle Laborit est la première comédienne sourde à recevoir le Molière de la révélation théâtrale en 1993. Elle est Directrice de l'Institutionnal Visual Theater (IVT), première compagnie professionnelle de comédiens sourds, pionnière de l'enseignement de la LSF. Elle œuvre depuis 1976 à la rencontre entre les cultures sourdes et entendantes.

TiJi la chaîne de tous les enfants TiJi souhaite offrir au plus grand nombre l'accès à ses programmes, invite au partage et à l'envie d'aller vers l'autre. La chaîne a ainsi développé, avec la complicité de TiJinou et TiJibelle et de deux petites filles malentendantes, **Sur le bout des doigts**, un magazine court pour initier tous les enfants à la langue des signes. Cette démarche conduira la chaîne à faire de **Devine quoi ?**, dès janvier 2010, la première série d'animation spécialement accessible aux enfants sourds et malentendants.



Sur le bout des doigts :

un programme court pour faire découvrir la langue des signes aux enfants.

Nada ou Sara, deux jeunes malentendantes signent un mot mystère comme « bonjour », « je t'aime » ou « merci ».

TiJinou doit deviner le sens de ce mot avec la complicité de TiJibelle, en même temps que les jeunes téléspectateurs de TiJi. Invités à reproduire les signes du jour, ceux-ci apprennent en s'amusant quelques mots.

Diffusé depuis le 29 septembre, tous les jours à 7h25, 12h30 et 20h40.

Une production TiJi.



CLASSE D 'EVE A LOUIS PERGAUD



Ne jetez pas les piles n'importe où !

Quand on est sourd et que l'on a des appareils, on utilise beaucoup de piles. Il ne faut pas les jeter n'importe où.

Pourquoi ?

Dans les piles, il y a des produits toxiques (dangereux). Si on les jette dans la poubelle normale, les piles vont aller à la déchèterie où les déchets sont soit brûlés soit mis dehors. Quand les déchets sont dehors, les produits toxiques entrent dans la terre et peuvent aller dans l'eau des nappes phréatiques. Nous buvons, nous nous lavons, nous cuisinons avec l'eau. Mais si elle est polluée, elle est dangereuse pour nous comme du poison.

Où faut-il jeter les piles ?

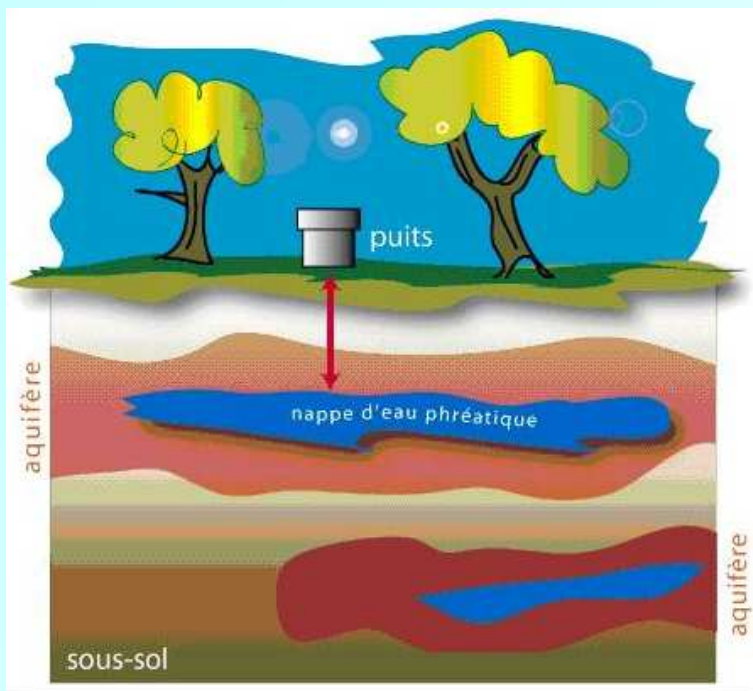
Nous, dans notre classe, nous jetons nos piles dans une boîte à piles. Puis la maîtresse va dans une grande surface pour les jeter dans une poubelle exprès. On peut aussi les apporter à la mairie. Nous pouvons tous le faire !

Les grandes surfaces et les mairies vont ensuite porter les piles dans des usines de recyclage où on enlève les produits toxiques.

Merci pour notre planète !

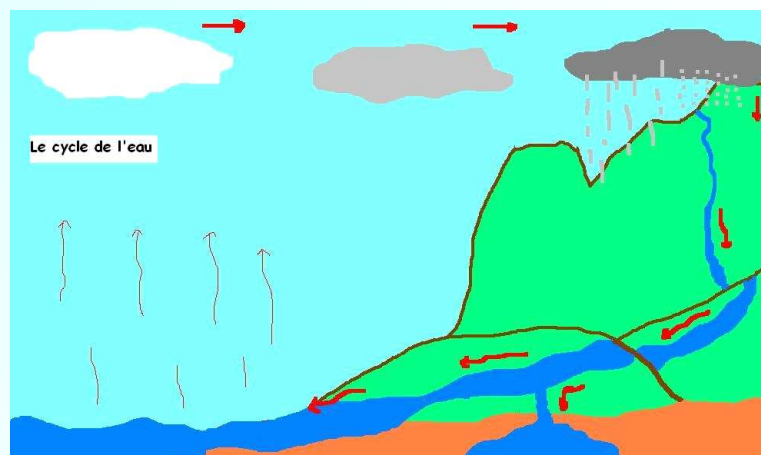
Les enfants de la classe de L.Pergaud





... La pollution de l'eau concerne tout le monde comme les enfants ont essayé de l'exprimer dans l'article ci-contre, en rappelant que les piles en tout genre doivent terminer leur vie dans des poubelles prévues à cet effet.

Les élèves de la classe à projet de Guy Mollet ont appris le cycle de l'eau et l'ont dessiné. Une autre manière de souligner l'importance de l'eau et de respecter l'environnement dans sa globalité pour protéger cet ingrédient indispensable à la vie.



CLASSE DE LUCIE A BROSSOLETTE

Cookies aux trois chocolats

Pour 4 personnes.

Temps de préparation : 20 minutes. Temps de cuisson : 10 minutes.

50 g de chocolat noir

50 g de chocolat blanc

50 g de chocolat au lait

125 g de beurre demi-sel bien mou

150 g de sucre

1 œuf

180 g de farine

$\frac{1}{2}$ sachet de levure chimique

Faire chauffer le four à 180 °C (th.6). Casser ou couper les 3 sortes de chocolat en petits morceaux.

Mélanger le beurre avec le sucre. Casser l'œuf et le mélanger avec le beurre sucré. Dans un autre bol, mélanger la farine avec la levure. Verser cette farine dans le beurre et mélanger. Ajouter ensuite les morceaux de chocolat.

Avec les mains, faire des petites boules de pâte. Les poser sur une plaque recouverte de papier sulfurisé. Ne pas les mettre trop près les unes des autres car elles vont s'étaler en cuisant. Les mettre au four 10 minutes. C'est prêt !



Jeudi 25 Février, nous avons préparé des cookies.

Nous avons lu la recette et nous avons fait la pâte dans la classe. Nous avons ensuite mis les boules de pâte au four en maternelle.

Le vendredi nous avons mangé les cookies avec la classe d'Hélène.

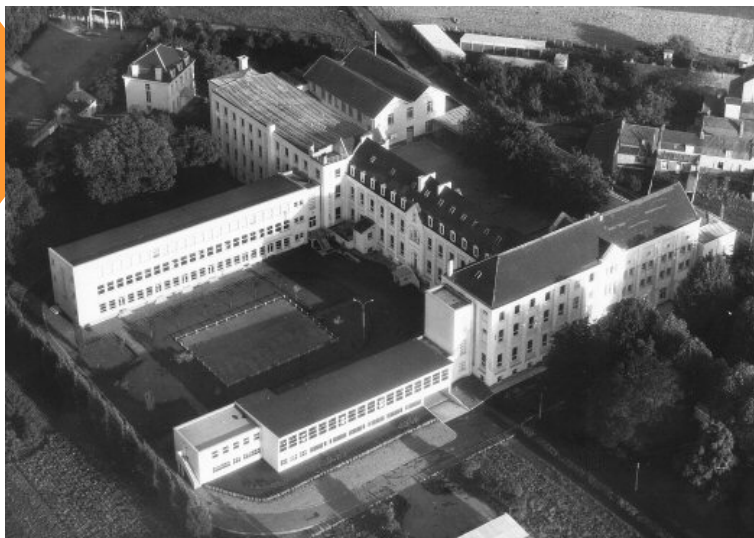
Nous avons aussi bu du lait. C'était bon !

Les élèves de CP2 avec Lucie



COUP D'ŒIL DANS LE RETRO...

ETABLISSEMENT DES AVEUGLES ET SOURDS-MUETS DE RONCHIN



...suite et fin

Dès qu'il a franchi le seuil de sa classe, le petit sourd-muet est mis entre les mains d'un professeur dont le rôle est de chercher à faire émettre des sons et à articuler tout le vocabulaire de la langue française. Un exemple : pour prononcer la voyelle a, le professeur appelle l'attention de l'enfant sur les vibrations qui se produisent à la poitrine, et il fait disposer les lèvres et tout l'organe vocal pour l'émission de cette voyelle.

Les premiers exercices, dits de « démutisation », forment donc le sourd-muet à une gymnastique raisonnée des organes de la respiration ; tout le monde sait que ces enfants éprouvent de sérieuses difficultés à respirer régulièrement. Et c'est ainsi que, grâce aux efforts attentifs du professeur, regardant simplement les lèvres de son interlocuteur, l'enfant parvient, peu à peu, à saisir le sens de la parole que son oreille ne peut entendre.

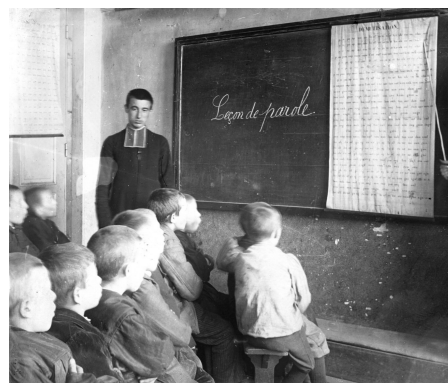
Nous représentons une classe dite de « démutisation ». L'enseignement progresse ensuite après l'acquisition du langage parlé par les différents exercices grammaticaux et, cela, au moyen de procédés tout à fait particuliers qu'il serait trop long de décrire ici. Ajoutons que les enfants, même doués

d'une intelligence ordinaire, arrivent après six ou sept ans d'étude à posséder les connaissances exigées pour le certificat d'études primaires.

Leur donner l'enseignement n'est pas tout. Il faut donner à ces enfants le moyen de gagner leur vie : aussi, le conseil général du Nord a-t-il tout récemment pris la décision de compléter l'enseignement professionnel des sourds-muets par une installation qui sera aussi complète que possible.

Rendons hommage une fois de plus aux professeurs qui se dévouent à cette œuvre éminemment humanitaire et qui apprécieront les modifications qui vont être apportées dans l'enseignement professionnel.

Une courte visite à L'Institution des jeunes aveugles et sourds-muets de Ronchin renferme plus d'enseignements que n'en dirait un long discours.



INFOS MDPH

Nouvelles coordonnées pour les MDPH

La maison départementale des personnes handicapées (MDPH) change de numéro de téléphone à partir du 15 mars dans le Nord. La plateforme téléphonique de la MDPH 59 répondra à partir de cette date au 03 59 73 73 73 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h. Le changement d'installation devrait provoquer des perturbations les lundi 15 et mardi 16.

Le site de la MDPH de Valenciennes va changer d'implantation le mois prochain. Jusqu'au 31 mars, il est situé à la DDTEFP, Les Tertiales, rue Marcq Le-francq. Il s'installera ensuite 160, boulevard Harpignies, BP 30351 à Valenciennes.

Le siège de la MDPH se situe quant à lui à Villeneuve d'Ascq, BP 20372, rue de la Toison d'Or.

INFORMATION AUX FAMILLES
D'ENFANTS IMPLANTES

L'arrêté de mars 2009 relatif aux implants cochléaires, prévoit l'attribution par la Sécurité Sociale de deux forfaits :

Un forfait annuel de réparations du processeur et de remplacement des accessoires pour les implants cochléaires (câble d'antenne, antenne, aimant, boîtier de piles ? cordons, écouteurs etc...)

Ce forfait est versé uniquement sur prescription et sur facture. Le montant est de 100 euros.

Un forfait annuel de piles jetables

Ce forfait est versé sur présentation d'une facture. Le montant est de 120 euros.

Pour les implants fonctionnant avec batterie, le renouvellement du chargeur peut être pris en charge à partir de la cinquième année. Le montant maximal est de 600 euros.

Pour plus de renseignements, contacter votre assistante sociale à l'IRPA par téléphone au 03 20 85 10 26 ou par courriel irpa@epdsae.fr

LA VIE DE STAGE, HIER...

... et de professionnel, à l'avenir. Du moins je l'espère ! L'avis de stagiaire. Un avis vraiment favorable au regard des mois que j'ai passé à l'internat garçons, mais aussi dans les écoles, dans les différents services, aux quatre coins de l'institut. Mais ce qui m'a le plus marqué, et qui me manquera longtemps après mon départ, ce sont les gens. Gens qui rient, gens qui pleurent, gens qui m'ont fait rire et m'ont beaucoup apporté. Educ, orthos, psychomots, instits, pions, cuistots, autant de diminutifs qui méritent des superlatifs. Les dames de service, les hommes de serre-vis, et les responsables administratifs qui sévissent... Merci pour votre grande et sincère contribution à ma (dé) formation professionnelle !

Et comment faire un article sans parler des jeunes de l'institut ? Plus de 300 volontaires pour supporter mes blagues, mes coups de gueule et mes coups de barre, mes coups d'essai... En attendant de réaliser mes coups de maître, d'ici quelques mois. Merci à vous aussi, en espérant, qui sait, revenir vous embêter bientôt !

Quand un stage vous donne un avant-goût du plaisir d'exercer la profession d'éducateur, on peut affirmer que c'est un stage réussi (au moins à mes yeux). Vivement le plat de résistance ! Puisse l'avenir me convier à votre table,

« Educativement » vôtre,

Johan.

MOUVEMENTS DU PERSONNEL

ARRIVEES à l'IRPA

HUNEZ Stéphanie, OPS, entretien des locaux, le 01/01/2010

MICHALLA Perrine, Orthophoniste sur le pôle de Dunkerque , le 04/01/2010

COCATRIX Elom, Médecin Pédiatre, le 01/02/2010

SCHAEFFER Olivier, Neuropsychologue, SESSAD, le 01/02/2010

BOBY Marie, Orthophoniste, SESSAD, le 22/02/2010

SORTIES

Docteur LEMAN Jacques, Médecin ORL, retraite au 01/01/2010

Docteur MOREL Pierre, Médecin Pédiatre, retraite au 01/01/2010

GUILLEMONT Marion, Orthophoniste, le 01/01/2010

GUILLEUX Marie, Interface de communication, le 01/01/2010.

NAISSANCES

Ferdinand, fils de Karine GILLOT, éducatrice spécialisé SAES le 02 février 2010.

Directeur de publication : Madame CORDIER

Responsable de la rédaction : Monsieur YOU

Comité de lecture : M. CHAPHEAU, Mme MIETLICKI, Mme MINNE, M.LEFEBVRE, Melle CASTELAIN, Mme TROPATO, M. NOR, Mme BRAQUARD, Douglas BASQUIN.

Imprimerie : EPDSAE

Photos : IRPA Ronchin

Nombre d'exemplaires : 400

Dépôt légal : mars 2010

IRPA - Place de l'Abbé de l'Epée - 59790 - RONCHIN

Tél. 03 20 85 10 26 <http://www.irpa-epdsae.fr>



Soutenir, Accompagner, Éduquer